

## Tir Européen / Législation belge

Les disciplines de tir , REconnues en Belgique

---

lagaffe / il y a huit années

[Les disciplines de tir , REconnues en Belgique](#)

Pour Mémoire :

[armesdisciplines.pdf](#)

C'est le document graphique de base en 2005 qui a décrit les disciplines qui furent ensuite reconnues par la Justice et l'Adeps. Et base de la LTS...

Il n'y avait en 2000 -lors des contacts avec Mr. Ide- que les disciplines 1 à 20 et le Secrétaire général en titre de la Fédération : Georges Étienne , y a réussi a y faire ajouter celles ci :

la 21 le Parcours de tir  
la 22 le fusil d'ordonnance  
la 23 le bench-rest  
la 24 la silhouette métallique  
la 25 le tir au clay  
la 26 le biathlon d'été

+ les disciplines de loisirs /Alternatives non réglementées  
pistolet d 'ordonnance , Winchester cup , etc.. ce qui a permis lors du changement de loi en 2006 de pouvoir conserver & utiliser nombre d 'armes n' entrant pas dans les catégories Olympiques

Merci a toi Georges

---

-----  
-----